

## *Les Entreprises Familiales Centenaires*

### Tableau d'utilisation du label EFC

Objectif : L'usage de ce label est destiné à mettre en valeur les Entreprises Familiales Centenaires dans ce qu'elles ont de plus spécifique :

- . Une transmission sur longue période
- . Un Savoir-Faire
- . Une capacité d'innovation et d'adaptation

Ce critère s'applique également aux marques exploitées par l'entreprise

Utilisation du Label EFC	
Marque créée depuis plus de 100 ans	OUI
Marque créée depuis moins de 100 ans par une entreprise EFC	OUI
Marque achetée depuis plus de 100 ans	OUI
Marque achetée depuis moins de 100 ans	NON
© EFC	

De façon générale, les marques achetées depuis moins de 100 ans (et même si ces marques ont plus de 100 ans) par une Entreprise Familiale Centenaire ne peuvent exploiter le label.

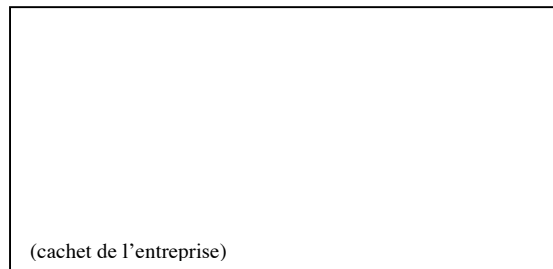
Elles peuvent cependant avoir une mention du type marque ombrelle  
« groupe X... « label »-

Pour toute exploitation de ce type nous contacter préalablement

*Les Entreprises Familiales  
Centenaires*



**Facture pro forma**



(cachet de l'entreprise)

**Le 201**

**Frais de Dossier d'admission 2012**

	<b>€ HT</b>	<b>€ TVA</b>	<b>€ TTC</b>
<b>Montant total</b>	<b>150,00</b>	<b>29,40</b>	<b>179,40</b>

**Règlement par chèque à l'ordre de BM & S sarl**

Documents à joindre

- Demande d'adhésion
- Preuve d'ancienneté
- Filiation
- 1 exemplaire du règlement d'usage signé et avec cachet

*Nous ne pouvons être tenu responsable des documents que vous nous faites parvenir. Nous vous engageons à conserver tous les documents originaux et à n'envoyer que des copies*

EFC/BM & S sarl  
3, av Robert Schuman 75007 Paris  
Rcs 484 942 297 TVA FR 48484942297 APE 741G